

Stéphane Rossini *Conseiller national*

L'AI sacrifiée ?

5^{ème} AI : entre enjeu de société et récupération politique

Stéphane Rossini, Conseiller national

La 4^{ème} révision l'assurance-invalidité à peine sous toit, les nouvelles difficultés sociales (invalidité psychique) et leurs conséquences financières ont fait de la 5^{ème} révision une des priorités de la législature 2003 - 2007. Trois partis (PDC, PRD, PS) ont ambitionné des solutions constructives. L'UDC, quant à elle, a choisi la stigmatisation des personnes pour discréditer l'assurance et exiger la suppression de prestations.

Dans un environnement politique marqué par une âpre lutte pour préserver les acquis sociaux, les tensions sont vives. Le bon sens aurait voulu qu'une double démarche l'emporte : améliorer la prise en charge et l'efficacité du régime et, simultanément, procéder à son assainissement financier. Seule la gauche a défendu cette approche cohérente. Elle a été minorisée. Les partis du centre ont joué une partition d'hypocrisie. Voulant assainir sans cotisations salariales, ni TVA supplémentaires (!), attendant une manne divine ?, ils se sont ralliés de facto à une stratégie de réduction des prestations. Le chaos guette dangereusement...

La révision adoptée^[1] sans mesure d'assainissement déboucha sur un référendum, seul moyen de contrer une stratégie unilatérale. Le Peuple se prononcera le 17 juin 2007.

Le visage de la majorité

Depuis plusieurs années, la majorité du Parlement postule :

- La réduction des dépenses en faveur de la solidarité et de l'aide aux plus faibles.
- L'amélioration des conditions de profits maximaux pour une minorité

une réforme.

- L'absence de contraintes pour repositionner l'économie au cœur de la société.
- La discrimination simpliste et facile de la population qui bénéficie de prestations sociales.
- L'illusion de la responsabilité individuelle, qui ne profite qu'à l'individualisme et à l'égoïsme, mettant à mal le principe de solidarité.

La bonne conjoncture exacerbera ces tendances, car tous ne profitent pas des embellies économiques. Au contraire, les fossés se creusent !

La révision

En proposant des mesures de détection et d'intervention précoces, malgré certains problèmes et des critiques légitimes, on tente de redonner sens à l'intégration professionnelle. C'est bien. Par contre, l'« esprit » de la révision est inacceptable, qui veut une définition plus restrictive de l'invalidité et fixe un objectif arbitraire de réduction de 20% des nouvelles rentes, préteritant les personnes victimes d'une invalidité psychique. La révision devient un acte punitif. Or, on ne peut rendre coupables de la crise de l'assurance les personnes à qui on a reconnu une invalidité !

Diverses mesures s'attaquent aux prestations :

- L'accès au régime après trois ans de cotisation et non plus une année.
- La suppression du complément de rente pour les invalides de moins de 45 ans.
- La suppression des rentes complémentaires pour conjoints.
- La suppression de la garantie minimale pour faibles revenus.
- Le transfert des coûts des soins sur l'assurance-maladie.

Par ailleurs, ces réductions entraîneront des charges supplémentaires sur les prestations complémentaires et l'aide

supplémentaires sur les prestations complémentaires et l'aide sociale. L'affaiblissement de l'assurance pour renforcer les prestations sous condition de ressources constitue un facteur évident de stigmatisation et d'exclusion. Beaucoup d'ayants-droit ne formuleront pas de requête et vivront en situation de précarité.

L'économie

La récession des années nonante, les transformations des modes de production, les pressions sur les travailleurs, l'évolution des modes de vie et les progrès de la médecine expliquent l'évolution du nombre de cas AI. Pour garantir un retour à la capacité de gain, il faut s'en donner les moyens, c'est-à-dire imposer aux entreprises de collaborer. Or, celles-ci ont été privilégiées, échappant à toute contrainte. C'est inadmissible.

Le Conseil national et le financement

Tout était cousu de fil blanc, depuis des mois. Tout au long de la 5^{ème} révision de l'AI, l'absence de volonté des partis bourgeois de traiter simultanément la révision de la loi et son financement avait un but clair : démanteler l'assurance sociale. Pris entre leur volonté de ne pas soutenir davantage les assurances sociales et leur mauvaise conscience de faire une trop grande pression sur les prestations, radicaux et PDC ont finalement été aspirés par l'UDC. Ensemble, ils ont rejeté les mesures de financement de l'AI^[2].

De façon grotesque et ridicule, le président du PDC tenta d'y voir, une fois de plus, une d'alliance contre-nature PS – UDC pour faire capoter le projet ! Comme c'est sa seule explication pour tout ce qui se passe sous la coupole fédérale, il a lamentablement mis du même côté les UDC, qui n'ont jamais collaboré aux financements supplémentaires pour cette révision, et le PS, qui a accepté toutes les propositions permettant d'améliorer la situation de l'AI, y compris l'augmentation de la TVA, alors que cela ne nous convenait pas !

La solidarité bafouée : non à la 5^{ème} AI !

La Suisse a les moyens de sauver une institution sociale essentielle à la cohésion du pays, sans démanteler ses

prestations. Il est donc intolérable que l'on cautionne une révision d'égoïsme, qui:

- place ses accents uniquement sur les personnes déjà invalides ;
- durcit l'accès aux prestations par dogmatisme ou mépris ;
- provoquera de réelles exclusions ;
- ne résout pas le problème principal de l'assainissement financier de l'assurance.

C'est au politique qu'il revient de prendre les décisions judicieuses pour pallier cette situation délicate. Les personnes invalides n'ont pas à payer le prix fort de ces attaques contre la politique sociale.

Après le refus d'entreprendre sérieusement l'assainissement de l'AI, nous devons soutenir avec force et engagement le référendum. Les promesses n'ont pas été tenues. Pire, la majorité envisage de sortir l'AI des chiffres rouges par des réductions de prestations. Cette approche unilatérale est injuste et conduite à briser la cohésion sociale de ce pays. Or, la Suisse a encore les moyens de préserver la solidarité... et non seulement les intérêts des entreprises et de leurs actionnaires.

[1] Acceptée en votation finale lors de la session d'automne 2006.

[2] Le Conseil national a traité, en premier conseil, le financement de l'AI, lors de la session de printemps 2007. Après des débats houleux, le projet de financement additionnel a été refusé. Il incombe désormais au Conseil des Etats de reprendre le traitement de cet objet.

[Retour](#)